



## Déclaration préalable de l'UNSA Education

**CSA-SD du 22 mai 2023**

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

Madame La Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du Comité social d'Administration - spécial départemental,

Faisant suite aux nombreuses journées de mobilisation sociale contre la réforme des retraites, le 1<sup>er</sup> mai que nous venons de vivre, a mis 2,3 millions de personnes dans la rue, faisant de cet évènement un des plus importants de notre histoire sociale des dernières années. Cette 13<sup>ème</sup> journée de manifestation démontre la formidable implication de tous les salariés contre cette réforme injuste.

Depuis plus de 3 mois, des records sont battus tant par le nombre de manifestant.e.s, que par le nombre de grévistes. Malgré cela, l'exécutif a enchaîné les passages en force : refus de recevoir les syndicats, utilisation du 49-3, promulgation immédiate malgré la censure partielle du Conseil Constitutionnel... La décision du Président de la République de maintenir sa réforme, coûte que coûte malgré le rejet de tous, crée une défiance profonde.

La tradition syndicale de l'UNSA Education a toujours été le dialogue et l'intelligence collective. Nous nous retrouvons, comme tous les autres partenaires syndicaux, dans l'incompréhension. Un tel mépris, malgré les nombreuses propositions qui ont été faites, est inacceptable. Cela a engendré une crise sociale sans précédent, plongeant des millions de personnes dans une défiance profonde.

Et pour nous, enseignants et personnels de l'Education Nationale, la suite des annonces ne paraît pas plus réjouissante.

Au même titre que nous n'acceptons pas la réforme des retraites, nous dénonçons les annonces du président Macron et du ministre Ndiaye sur « le pacte enseignant ».

Pour l'UNSA Education, le « socle avec le doublement de ISOE/ISAE, est une revalorisation insuffisante au regard de la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis plusieurs décennies, à cause du gel du point d'indice. Pour une majorité de professeurs, CPE et PsyEN, les mesures à court terme ne vont même pas permettre de compenser l'inflation sur un an. Par ailleurs, les projets concernant les AED et AESH sont très largement insuffisants et continueraient de les maintenir dans une précarité inacceptable ; Cela est sans compter l'incompréhension pour de nombreux AESH, de voir encore des missions supplémentaires se rajouter à leur travail déjà si compliqué.

Le « pacte enseignant » n'est certainement pas une solution. Il maintient les parcours professionnel à coup de primes individuelles et va renforcer les inégalités salariales et territoriales dans le service public d'éducation. Cette stratégie est démultipliée pour la voie professionnelle causant le désarroi de nombreux professeurs dont les sections vont disparaître. L'UNSA Education revendique une véritable revalorisation des salaires au moins à hauteur de l'inflation, pour tous les personnels de l'Education Nationale, sans contrepartie, avec un effort supplémentaire pour les plus faibles rémunérations. Cela suppose un plan ambitieux avec des mesures fortes et pluriannuelles, qui aurait le mérite de nous remettre à niveau au regard des rémunérations des autres grands pays de l'OCDE.

Pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, nous demandons la reconnaissance de notre charge de travail, par la restitution des 36 heures actuellement dévolues aux activités pédagogiques complémentaires. Toute activité complémentaire à l'instar du 2<sup>nd</sup> degré devrait être payée en heures supplémentaires.

Nous, enseignants des écoles, ne supportons plus que notre réalité soit ignorée.

Enseigner en écoles, c'est 24 heures par semaine devant nos élèves mais c'est aussi :

- surveiller les récréations ;
- accueillir les élèves 10 minutes avant chaque demi-journée de classe, soit 1h20 à 1h30 par semaine ;
- suivre 18 heures annuelles de formations obligatoires en dehors du temps devant élèves, participer à de nombreuses réunions comme les Conseils d'école, les réunions de suivi des élèves à besoins particuliers ESS, équipe éducatives, rencontrer les parents bien entendu, faire des réunions de bassin avec le collège, suivre des Conseils école-collège, des réunions de formations constellations, stages, des réunions municipales et avec d'autres partenaires autour de l'école, etc...

Et rien de tout ceci n'est possible sans le temps nécessaire de recherche, de préparation, de correction, de bilans écrits - sans compter la démultiplication des documents obligatoires : PPRE, PAP, documents de mise en œuvre des PPS, LSU, LPI et les divers registres... engendrés par l'informatique.

Tout ce temps invisible n'est jamais réellement pris en compte. L'empilement des missions et des demandes incessantes ne fait qu'aggraver le stress professionnel et contribue chaque jour à nous éloigner de l'école de la confiance.

Plus que jamais, l'UNSA Education revendique une vraie reconnaissance salariale de l'engagement réel des personnels de l'Education Nationale, qui doivent faire face à des missions de plus en plus complexes dans un contexte de crise.

Suite à l'actualité récente du mouvement des enseignants du 1<sup>er</sup> degré dans notre département, l'UNSA Education alerte sur l'affectation des stagiaires pour éviter le risque d'erreur et de recours de l'an passé et demande que les stagiaires en renouvellement cette année puissent être affectés dans le département auquel ils pouvaient légitimement prétendre l'an passé.

De même, nous demandons que les directeurs soient informés en amont des "berceaux" de stagiaires. En effet, l'UNSA Education déplore que, malgré ses demandes, l'information des postes bloqués pour les stagiaires n'ait pas fait l'objet de communication, en amont du mouvement, aux écoles concernées. En effet, l'absence d'information autre que la non vacance d'un poste malgré un départ en retraite, a généré cette année encore des stress inutiles : collègues qui espéraient le poste d'un « retraitable » et ne voyaient pas ce poste au mouvement, « retraitable » qui se demandait si sa demande de départ en retraite était compromise, directeurs qui s'interrogeaient, école sollicitée une deuxième fois cette année malgré les engagements de l'an passé à une seule sollicitation.

A la section départementale de l'UNSA Education 88, nous souhaitons de ce point de vue, que le travail constructif que nous avons pu mener cette année, perdure. Nous promovons un dialogue fécond et participatif, garant de décisions équilibrées.

Merci pour votre écoute.